

# Décision modificative n°2 : « Sauvons l'Oise » : Plus qu'un slogan, un devoir !

## Fiche n°1 : Rappel de la situation financière de l'Oise

La majorité départementale a commandé, dès son arrivée en avril dernier, un audit des finances départementales afin de connaître avec précision la situation financière de notre collectivité. Ses résultats ont été rendus publics à l'occasion de la première décision modificative, fin juin.

### Une trajectoire budgétaire suicidaire :

#### 2010-2014

- Les effectifs ont augmenté de **335 agents (titulaires et contractuels confondus)**. Cette augmentation n'était pas justifiée par des transferts de compétences de l'état, elle s'est traduite par une hausse de la masse salariale de **17 M€** (passant de 126 M€ à **143 M€**)
- La Dette de l'Oise atteint le triste record de **467 M€** (soit une progression de 61% en 5 ans)
- Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de **15 %** (sur 5 ans)
- Le département est touché en 2014 par une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de **5 M€**

#### 2015

- Nouvelle baisse de la DGF de **12 M€**
- **84 personnes** supplémentaires ont encore été embauchées au premier trimestre

#### Si rien n'est fait :

#### 2015

- Explosion de l'endettement du département (de + 90 à + 100 M€, soit environ **560 M€ en fin d'année**)
- Notre capacité de désendettement passera alors de **7 ans en 2014 à 27 ou 28 ans en 2015**

#### 2017

- Les recettes de fonctionnement ne couvriront plus les dépenses, ce qui n'est pas autorisé. Le Département de l'Oise sera alors automatiquement placé **sous tutelle de l'Etat**

### En 2015, afin de camoufler cette situation, l'ancienne majorité adopte un budget insincère

Des sous-budgétisations à hauteur de **29 M€** sont décidées :

- 8 M€ de charges de personnel (5M€ étant liés à une sous-évaluation, 3 M€ correspondant aux embauches du premier trimestre 2015)
- 5 M€ de sous-évaluation du RSA
- 4,4 M€ de sous-évaluation pour la prise en charge du handicap
- 9,9 M€ au titre de la péréquation (transferts des départements dits riches aux départements dits pauvres)

## Décision modificative n°2 : « Sauvons l'Oise » : Plus qu'un slogan, un devoir !

### Le plan de sauvetage du Département :

Pour corriger la trajectoire, le Conseil Départemental **lance un plan d'économies.**

Initié avec le vote de la DM2, il sera réalisé sur plusieurs exercices budgétaires.

**D'ici fin 2017, au moins 80 M€ devront être économisés.**

Cela se fera dans le respect des engagements qui ont été pris :

- ➔ **Aucune augmentation d'impôts**
- ➔ **La réalisation du programme pour lequel la majorité départementale a été élue (Pass Permis citoyen, plan Oise vidéo protection, lutte contre la fraude, entre autres au RSA, plan d'urgence pour les routes, etc.)**

# Décision modificative n°2 : « Sauvons l'Oise » : Plus qu'un slogan, un devoir !

## Fiche n°2 : Un plan d'économies ambitieux

### 1/ Des économies pour financer nos priorités

#### A. Moins de dépenses de communication = le soutien aux jeunes qui passent leur permis de conduire + une initiation culturelle des collégiens

La **trimestrialisation** du magazine 60 et l'abandon des hors-série du journal permettent d'économiser **873 K€ dès 2015**.

##### Un dispositif phare effectif à compter du 15 juillet :

- **Le Pass'permis citoyen** (coût 600 000 €)

Le Pass'permis citoyen est une aide de 600 € octroyée par le Département aux jeunes qui souhaitent obtenir leurs permis B.

En contrepartie de cette aide, il leur est demandé de réaliser une action citoyenne, c'est à dire donner 70 heures de leur temps au service d'une collectivité ou d'une association.

Il repose sur l'équilibre entre **droits et devoirs**. En échange du droit à être aidé pour financer leur permis, les jeunes accomplissent un devoir. L'objectif est de faciliter leur insertion professionnelle grâce à l'obtention du permis de conduire mais également d'avoir une première expérience professionnelle.

##### Un deuxième effectif dès la rentrée de Septembre

- **Le contrat départemental de développement culturel** (coût 260 000 €)

Ce dispositif permet de déployer des programmes culturels ambitieux pour les collégiens. Il est soutenu par les services de l'Education nationale et la Direction Régionales des Affaires Culturelles.



#### B. L'abandon du projet de construction de la maison de l'environnement = la remise en état du réseau routier

Le coût de la construction de la maison de l'environnement sur le terrain des marais de Sacy n'est plus supportable aujourd'hui, compte-tenu de la situation financière du Département. L'abandon de ce projet permet d'économiser 1,2 M€ pour la seule année 2015.

## Décision modificative n°2 : « Sauvons l'Oise » : Plus qu'un slogan, un devoir !

Un dispositif effectif à compter du 15 juillet :

- **Le plan d'urgence pour les routes** : coût 1 M€ cette année (et 5 M€ au total).

Il permet de conduire des travaux de rénovation urgents **au bénéfice des usagers**.

### C. Des manifestations moins nombreuses et plus modestes = des polices municipales équipées et formées, des demandeurs d'emplois accompagnés et des assistantes maternelles soutenues

Plusieurs manifestations sont arrêtées (marché de Noël, journée portes ouvertes), d'autres sont reconduites avec un budget en baisse (Mains et merveilles, marché fermier, etc.). L'économie ainsi réalisée représente **271 000 €**.

Deux dispositifs effectifs à compter du 15 juillet :

- **L'aide à la formation des polices municipales**, complémentaire de l'aide à l'équipement (coût 100 000 €),
- **L'aide à la création de maisons d'assistantes maternelles** (coût 15 000 €).

Dispositif effectif cet automne :

- **Le bus pour l'emploi et la formation**, destiné à aller à la rencontre des demandeurs d'emplois et allocataires du RSA isolés (coût : 120 000 €, dont 60 000 € d'investissements. Une expérimentation sera faite dans le Canton de Beauvais 2)

### Une gestion responsable

Pour lancer de nouveaux dispositifs sans nouvelles dépenses un certain nombre de crédits ou de moyens ont été redéployés permettant ainsi **la mise en place de trois actions pour 0 €**

## Décision modificative n°2 : « Sauvons l'Oise » : Plus qu'un slogan, un devoir !

3 dispositifs effectifs à compter du 15 juillet :

Le **lancement du Plan Oise vidéo-protection** qui est une réaffectation du budget de l'aide aux communes

La **création d'une brigade anti-fraude RSA**. Les économies escomptées sont de **1,4 à 2,5 M€**

La **réforme du règlement d'aides aux communes**



Un total de **0€** pour le conseil départemental

### 2 / Les différentes économies pour sauver l'Oise de la faillite :

Les économies à effet immédiat : 15,6 M€ en DM2 dont :

- La fermeture de 36 postes vacants (752 000 €)
- La réduction du budget consacré aux manifestations dans les Maisons du Conseil général (49 000 €)
- La réduction des dépenses liées aux contrats aidés, dont "Coup de pouce pour l'emploi" (1,1 M€)
- L'annulation d'achats de solutions informatiques (170 000 €)
- Le report d'opérations relatives aux transports (1,7 M€ dont 892 000 € pour l'abandon de certains tronçons non prioritaires de la Trans'Oise)
- L'arrêt du programme de trois halles de sport (3,3 M€)
- L'annulation des travaux au Parc Jean-Jacques Rousseau et au Mudo (4,5 M€)

**>> 15.6 M€ économisés entre la DM1 et la DM2**

Les Autorisations de Programmes, qui correspondent à des engagements pour l'avenir, sont diminuées de 142 M€ grâce notamment à :

- L'abandon de projet routiers (100 M€), dont le doublement de la RD 200 entre Les Ageux et Villers-Saint-Paul (75 M€)
- L'arrêt de la construction ou de la restructuration de bâtiments départementaux (MDS de Saint-Just-en-Chaussée et de Méru, UTD de Lassigny et de Songeons, ...)
- L'annulation de la seconde tranche de travaux au Parc Jean-Jacques et du MUDO (17 M€)
- L'abandon d'opérations bâtementaires (immobilier administratif) (1 394 200 € CP, 14,2 M€ AP)
- L'arrêt de travaux dans des collèges dont les internats de Beauvais et de Montataire (7 M€ AP)

**>> 142 M€ d'engagements de dépenses annulés entre la DM1 et la DM2.**

# Décision modificative n°2 : « Sauvons l’Oise » : Plus qu’un slogan, un devoir !

## 3 / Bilan des premières économies réalisées

### Baisse des dépenses de communication

- Suppression de 5 numéros du « Mag 60 » (*trimestrialisation à partir d’avril 2015*)
  - Suppression de 5 hors-série
- } 873 k€

### Arrêt d’opérations bâtementaires

- Maison de l’environnement 1,2 M€

### Arrêt de nouveaux projets routiers

- Trans’Oise 892 k€
- Autres opérations 815 k€

### Suppression et réductions de budgets de manifestations

- Suppression du marché de Noël
  - Journée portes-ouvertes
  - Baisse du budget marché fermier
  - Baisse du budget Mains et merveilles
  - Annulation de l’expo d’archéologie
- } 271 k€

### Arrêt des Travaux au Parc Jean-Jacques Rousseau et au MUDO

- Parc Jean-Jacques Rousseau  
*Construction de la maison du parc et du centre technique* 4,2 M€
- MUDO (arrêt de la deuxième tranche d’aménagement du palais Renaissance) 329 k€

### Arrêt de la construction d’équipements sportifs

- 3 halles des sports (non localisées) 2,95 M€
- Equipements sportifs de proximité (non localisés) 350 k€

# Décision modificative n°2 : « Sauvons l’Oise » : Plus qu’un slogan, un devoir !

## Les suppressions d’Autorisations de Programmes (impacts budgétaires sur les prochains exercices – liste non exhaustive)

### Arrêt de nouveaux projets routiers

• Doublement de la RD 200 entre Les Ageux et Villers-Saint-Paul	75 M€
• Liaison RN2-RN31	} 17M€
• Liaison Creil-Chambly	
• Liaison A16-A29	
• D927 (déviation Méru)	

### Arrêt d’opérations bâtimentaires

• Maison de l’environnement	3,4 M€
• Bâtiments administratifs dont :	11 M€
- MDS de Saint-Just	
- MDS de Méru	
- Médiathèque de l’Oise	
- UTD de Lassigny	
- UTD de Songeons	
- Maison forestière de La Neuville en Hez (achat)	
- Maison de l’environnement	

### Arrêt des travaux au Parc Jean-Jacques Rousseau et MUDO

• Parc Jean-Jacques Rousseau <i>Construction de la maison du parc et du centre technique</i>	10,9 M€
• MUDO (arrêt de la deuxième tranche d’aménagement du palais Renaissance)	6,1 M€

### Arrêt des travaux pour les internats de Montataire et de Beauvais (collège Baumont)\* 7 M€

\*Faute d’engagement de l’Etat pour financer le fonctionnement de ces structures, les projets doivent être abandonnés

# Décision modificative n°2 : « Sauvons l'Oise » : Plus qu'un slogan, un devoir !

## Fiche n°3 : Et demain ? 80 M€ d'économies à réaliser en 3 ans

### 1/ Des projets structurants sont "sanctuarisés"

#### Des projets essentiels sont maintenus :

- Le déploiement du Très Haut Débit
- Le Canal Seine Nord Europe et le port fluvial de Longueuil Sainte Marie
- L'aide aux communes

### 2/ Des économies à venir

#### Déjà citées :

- **Ordi 60 est abandonné**  
Son évaluation démontre de graves insuffisances de ce dispositif ; à titre d'exemple les *sites éducatifs ne représentent que 5,3 % des visites sur les tablettes* remises aux collégiens cette année. **L'opération lancée en 2008 a coûté plus de 47 M€, dont 2,3 M€ en 2014.**
- La distribution de sièges auto bébé est supprimée (évoquée dans le rapport de DM), son **coût moyen annuel s'établit autour de 300 000 €**
- **Le non-remplacement d'un départ d'agent titulaire sur deux et le non-renouvellement de certains contrats.**



# Décision modificative n°2 : « Sauvons l'Oise » : Plus qu'un slogan, un devoir !

## 3/ Des pistes d'économies futures

### En cours d'examen :

- La raison d'être et la pertinence des maisons du Conseil départemental,
- La baisse de la subvention de fonctionnement du Parc Jean-Jacques Rousseau (plus de 1,1 M€ en 2015),
- Les cessions immobilières, la restructuration des implantations (dont vente de la maison du DGS),
- La pertinence et l'utilité du service de convivialité,
- La rationalisation des subventions aux mondes culturels et sportifs.